

Orientations budgétaires 2017 et Décision modificative n°2 2016

Session du lundi 17 octobre 2016

Discours de Maurice Leroy,

Ancien ministre

Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Seul le prononcé fait foi

De l'air ! C'est ce que réclame à cor et à cris l'ensemble des Départements français, asphyxié par des dépenses de solidarités en hausse continue et des moyens toujours plus réduits.

Qu'ils se rassurent, Jean-Marie Baylet, ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales affirme, sans ciller, que " *les collectivités locales ont retrouvé un bol d'oxygène* ". Voilà qui ne manque pas d'air !

C'est vrai que devant les Maires en colère, François Hollande n'a pas hésité à dégainer le carnet de chèques. Tant mieux pour nos communes !

C'est vrai que Manuel Valls a retiré, sous la pression, la taxe que le Gouvernement voulait imposer aux Régions et leur a accordé une part de la TVA, recette dynamique. Tant mieux pour elles !

Parents pauvres de la lasagne territoriale, les Départements se voient de plus ponctionnés de nouveau de 400 M€ ! Cette manipulation inattendue, découverte presque par inadvertance lors de notre Congrès de Poitiers, la semaine dernière, consiste pour faire simple à diminuer de 22,15% une Dotation de Compensation de la taxe Professionnelle. POUR LE LOIR-ET-CHER, CELA REPRÉSENTE 1,4 M€. 1,4 M€, MES CHERS COLLÈGUES, CELA REPRÉSENTE L'ÉQUIVALENT D'UNE QUARANTAINE DE POSTES PERMANENTS !

Michel Klopfer que chacun connaît ici, souligne que cette méthode enfreint deux tabous :

-Elle sanctionne les Départements proportionnellement à l'insuffisance de leurs ressources. Ainsi, **Paris et les Hauts de Seine ne sont pas ponctionnés !**

-Elle consacre, dans les faits, **un transfert net de ressources des Départements vers le bloc communal.**

Nous payons les promesses faites au Congrès des Maires avec l'argent des contribuables des départements !

Cette manipulation scandaleuse a choqué l'ensemble des Départements qui ont voté à l'unanimité une motion refusant ce « hold-up ». Cette motion, je propose à l'Assemblée départementale de la voter aussi, dans les mêmes termes.

Pourtant, ce sont les Départements qui assurent les solidarités pour nos compatriotes à un moment où on en a particulièrement besoin.

Eux, qui versent le Revenu de Solidarité Active, qui est pourtant de l'ordre de la solidarité nationale, de l'aveu même de Marisol Touraine, Ministre des affaires sociales et de la santé.

Eux, qui garantissent la protection des plus faibles.

Eux, qui luttent contre la disparition des services de proximité dans nos communes.

Notre **Loir-et-Cher**, comme la plupart des Départements, **connaît UNE SITUATION BUDGÉTAIRE DRAMATIQUE QUI AURAIT DÛ LE CONTRAINDRE, EN TOUTE LOGIQUE COMPTABLE, À AUGMENTER LA FISCALITÉ DE 62 % CETTE ANNÉE !**

UNE HAUSSE TOUT SIMPLEMENT INENVISAGEABLE.

Par nos efforts sans relâche de rigueur budgétaire et de maîtrise des dépenses, nous sommes parvenus à préserver des marges de manœuvres suffisantes pour limiter au maximum la hausse de la fiscalité. Mais **combien de temps tiendrons-nous malgré nos efforts exceptionnels, notamment concernant nos dépenses de fonctionnement ?**

Rappelons que pour notre **LOIR-ET-CHER, LE RESTE À CHARGE DES AIS REPRÉSENTE UN MONTANT CUMULÉ DE 314 MILLIONS D'EUROS !**

Comme si cela ne suffisait pas, le Gouvernement vient de décider d'augmenter le RSA de + 2%. Au total 10% sur 5 ans. **C'EST BEAU, C'EST GRAND, LA GÉNÉROSITÉ AVEC L'ARGENT DES AUTRES !**

Or, pour notre seul Département de Loir-et-Cher, cela représente une dépense nouvelle obligatoire de 840 000 € ! Une dépense qui évidemment n'a pas été prévue dans notre budget initial en mars dernier !

De l'air, et vite, nous sommes à bout de sous...

Des Départements monte une colère sourde, représentative de toutes ces populations rurales oubliées, méprisées. Attention, il est dangereux de ne pas l'entendre.

*

Il n'y a donc **aucun signe, aucun espoir à attendre de l'État. Alors n'attendons pas et donnons-nous de l'air !**

Chers collègues, cette session d'Orientations Budgétaires pour 2017 est un moment important, oserais-je dire décisif, pour notre collectivité.

Nous avons le choix de subir et d'accepter le sort qui nous était promis ; ou bien de nous unir et de combattre pour notre Loir-et-Cher.

Nous avons choisi d'être combattifs, ensemble.

Il y a déjà quatre ans, **notre Assemblée départementale votait à l'unanimité le lancement de Loir&Cher 2020**. Cette belle démarche prospective nous a permis de broser un portrait détaillé de notre département, de ses atouts et de ses faiblesses.

Aujourd'hui, je soumets à votre approbation le plan d'actions du Conseil départemental pour les années à venir.

Ce plan d'actions, déclinaison de *Loir&Cher 2020* pour notre collectivité, dresse **les grands axes stratégiques et les engagements concrets du Département de 2016 à 2021**.

Il est **notre réponse à l'asphyxie financière des Départements**, à la désespérance ambiante, à ceux qui cherchent insidieusement à tuer notre échelon de proximité et à ceux qui imaginent que les territoires ruraux n'ont pas d'avenir !

Trois mots président à ce plan d'actions, comme une devise.

Simplification. Mutualisation. Innovation.

Oui, nous devons **simplifier la vie des Loir-et-Chériens**. Moins de normes, moins de paperasse, moins de dédales administratifs pour un meilleur service ! C'est un enjeu de société.

Nous devons également unir nos forces, **mutualiser nos compétences et nos savoir-faire**, au-delà des frontières administratives, des clivages et des sensibilités, **pour travailler ensemble à l'avenir de notre Département. L'innovation enfin, doit être à la source de tous nos projets**, dans tous les secteurs. Pas pour être « modernes » à tout prix, mais pour accompagner et, si possible, anticiper les usages et les besoins de la population. J'ajoute à cela **l'expérimentation**, condition indispensable de l'innovation.

Au cœur de notre plan d'actions, **QUATRE ENGAGEMENTS : INNOVER POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL ; DÉFENDRE NOTRE RURALITÉ ; INVESTIR POUR NOTRE LOIR-ET-CHER ; SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN DES LOIR-ET-CHÉRIENS.**

Chacun de ces engagements **se décline en actions concrètes, réalistes et réalisables rapidement.**

Mais attention ! Ces actions ne seront véritablement efficaces que si nous, élus départementaux, les portons et les défendons. C'est à nous, élus de terrain, à nous, élus locaux « à portée de baffes » de montrer aux Loir-et-Chériens que des solutions réalistes existent et que l'avenir est dans notre camp.

Ce plan d'actions, c'est du concret, pas des vœux pieux !

En atteste le choix courageux de 50 millions d'euros d'investissement par an que nous avons voté ensemble lors de notre session budgétaire de mars dernier.

En dépit d'un contexte économique et social morose, nous allons de l'avant et choisissons d'investir pour nos concitoyens dans des grands travaux d'infrastructures. Ces 50 millions d'euros par an sont autant de routes, de collèges, de bâtiments qui verront le jour et dynamiseront nos territoires ruraux, en faisant travailler nos entreprises locales. Je rappelle qu'**un million d'euros de travaux c'est dix emplois dans le secteur du BTP.**

Le navire amiral de nos investissements est le **DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE** dans tout notre département qui **garantit l'accès à l'internet très haut débit pour 100 % des Loir-et-Chériens d'ici à 2021**. Merci à Bernard PILLEFER pour son travail remarquable sur ce dossier. Dans un territoire rural comme le nôtre, **RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE EST UN ENJEU CAPITAL, SOUS PEINE DE RESTER EN MARGE ; DANS LA FRANCE PÉRIPHÉRIQUE DES ISOLÉS, DES INVISIBLES.**

Notre ruralité est une chance, encore faut-il **conjuguer l'urbain et le rural** sans les opposer. C'est pourquoi nous avons inclus à notre plan d'actions le **schéma d'accessibilité au service public** que notre Département élabore avec l'État et plusieurs communes et intercommunalités de Loir-et-Cher.

*

Où demeurent les solidarités dans un monde dominé par les inégalités ; dans une Europe en crise ; dans une France qui doute du rôle de son État ; dans des Régions mastodontes ? Les solidarités, je vous l'affirme, vivent dans nos départements et dans nos communes. Dans cet échelon local, où l'on peut encore se parler et s'épauler. Cette conviction, c'est la mienne, c'est la vôtre, mes chers collègues, et c'est elle qui préside à l'élaboration de notre plan d'actions.

Lorsque nous **EXPÉRIMENTONS L'APPLICATION « LE BON JOB 41 » POUR FAVORISER LE RETOUR À L'EMPLOI DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA ; C'EST PARCE QUE NOUS CROYONS À LA MISSION DE SOLIDARITÉ DU DÉPARTEMENT DANS LE SECTEUR DE L'INSERTION ÉCONOMIQUE AUSSI BIEN QUE SOCIALE.** Merci à Nicolas PERRUCHOT et Christina BROWN d'y avoir travaillé ardemment, avec le concours de nos services de l'Insertion.

Lorsque nous travaillons à **faire du Loir-et-Cher le département leader en matière d'autonomie, de maintien à domicile pour les personnes âgées et handicapées ;** c'est parce que nous savons que l'accessibilité est une préoccupation quotidienne pour des millions de Français. Je remercie Monique GIBOTTEAU, Florence DOUCET et Maryse PERSILLARD de leur action résolue.

Lorsque nous maintenons la **Dotation de Solidarité Rurale qui fait tant de bien à nos communes et à nos entreprises locales,** que nous construisons des routes, des collèges, des logements adaptés au vieillissement ; **c'est parce que nous croyons que NOS TERRITOIRES RURAUX SONT L'AVENIR DE LA FRANCE.**

Lorsque nous **développons une offre touristique ambitieuse avec l'Indre-et-Loire,** que nous défendons **notre patrimoine naturel et culturel exceptionnel ;** c'est parce que nous sommes fiers de notre territoire et que nous croyons en ses atouts économiques.

Lorsque, même en dehors de notre champ de compétences, **AVEC MONIQUE GIBOTTEAU,** nous nous mobilisons pour **l'installation de médecins et pour des solutions de santé adaptées et réalistes ;** que nous soutenons nos entreprises sur le terrain ; que nous nous battons pour nos agriculteurs ; c'est parce que **NOUS SOMMES GARANTS DE LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE, DANS TOUS LES SECTEURS ET POUR TOUS LES LOIR-ET-CHÉRIENS.**

Le plan d'actions que nous votons ce matin est l'oxygène, l'air dont notre Département et ses habitants ont besoin. ***“Il faut souffler sur quelques lueurs pour faire de la bonne lumière.”*** disait René Char.

Prenons aujourd'hui une grande et belle inspiration pour attiser les lumières de l'avenir.